

CEP- Ch. de Maillefer 37 – 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Répertoire 13 – Modèle comptable harmonisé

Exercices d'examen de fin
d'apprentissage de commerce –
Administration communale

Points	125- 119	107- 118	94- 106	82- 93	69- 81	57- 68	44- 35	32- 43	19- 31	7- 18	0- 6
note	6	5,5	5	4,5	4	3,5	3	2,5	2	1,5	1

Nbre de points
obtenus _____ Note _____

Question 1

Objectif évaluateur n° 1.1.6.2.2 - Bilan annuel/prévision budgétaires

4 points

Situation de départ :

Vous travaillez au service financier d'une commune. Aujourd'hui, vous expliquez à votre apprenti comment mettre en oeuvre les techniques quantitatives de gestion comme instrument de contrôle de gestion. Votre apprenti vous pose quelques questions à ce sujet.

Tâches :

- a) Comment peut-on définir la situation financière de la commune et la comparer à celle d'autres communes ? Vous obtenez 1 point pour une réponse correcte.

En calculant des indicateurs sur la base du compte de fonctionnement, du patrimoine financier, du compte des investissements. Par comparaison des prestations et des coûts (benchmarking). Rapport annuel.

- b) Pour quelles raisons la définition de la situation financière d'une commune et la gestion financière sont-elles importantes ? Les communes ne feront certainement pas faillite. Citez 3 arguments. Vous obtenez 1 point par argument correct, au total 3 points.

- 1) Afin de pouvoir atteindre les objectifs financiers et en premier lieu un résultat financier équilibré.
- 2) Les finances peuvent mener à une impasse, les liquidités de la commune doivent être garanties.
- 3) Des décisions relatives à l'affectation des moyens financiers pour la réalisation de certaines tâches peuvent être prises sur ces bases. Des priorités doivent être fixées en cas de ressources insuffisantes.

Indication de correction :

b) Autres solutions :

- Saisir systématiquement toutes les affaires financières qui pourront ainsi être présentées et évaluées différemment.
- Justifier à quelles fins sont utilisés les impôts.
- Pour représenter les dépenses nécessaires à la réalisation des tâches publiques.
- A brève échéance, très peu de possibilités de contrôle direct.
- D'autres solutions pertinentes sont possibles.

Question 2

Objectif évaluateur n° 1.1.6.2.2 - Equilibre budgétaire

10 points

Situation de départ :

Vous travaillez au sein de l'Administration communale de Châtillon qui doit faire face à une baisse de ses revenus fiscaux, présente un grand déficit et dispose de peu de capitaux propres. Cette circonstance est due à la situation économique et à un exode des habitants qui déménagent dans des agglomérations équipées d'une meilleure infrastructure. Les services propres à la commune (eaux usées, déchetterie) se trouvent également dans une situation financière difficile. La commune recherche des moyens et des solutions pour équilibrer les comptes.

Tâches :

- a) Quelle est la définition de l'équilibre budgétaire ? Vous obtenez 2 points pour une explication correcte.
Les comptes sont équilibrés lorsque le résultat du compte de fonctionnement de plusieurs exercices ne présente pas de grandes différences (c'est-à-dire sans charges excédentaires importantes, ni bénéfices excédentaires importants).
- b) Quelles sont les mesures que la commune de Châtillon pourrait prendre pour atteindre l'équilibre budgétaire ? Proposez 3 mesures qui permettent à la commune de stabiliser ou même de réduire ses dépenses. Vous obtenez 1 point par mesure correcte, au total 3 points.
- 1) *Vérifier les tâches/diminuer les prestations*
 - 2) *Meilleure gestion des coûts*
 - 3) *Echelonner les investissements (planification financière)*
- c) Quelles sont les mesures que la commune pourrait prendre pour maintenir ses recettes ou même les améliorer ? Proposez 3 mesures pertinentes (pas de répétitions de la tâche b). Vous obtenez 1 point par mesure correcte, au total 3 points.
- 1) *Adapter le prix (taxes, émoluments) des prestations*
 - 2) *Augmenter les impôts*
 - 3) *Améliorer les infrastructures pour retenir et attirer des habitants*
- d) Quelles mesures proposées ci-dessus recommanderiez-vous à la commune ? Sélectionnez une mesure pour chaque cas de figure (b et c), c'est-à-dire pour réduire les dépenses et augmenter les recettes, et justifiez votre choix. Vous obtenez 1 point pour un motif correspondant à la mesure, au total 2 points.
- 1) *Mesure pour réduire les dépenses : Vérifier les tâches*

Motif :

La commune pourrait éventuellement s'associer à d'autres communes pour effectuer certaines tâches communes, créer un groupement d'intérêts pour réaliser des économies.

- 2) *Mesure pour augmenter les recettes : Adapter le prix (taxes, émoluments) des prestations*

Motif :

Les prix des prestations ayant augmenté (renchérissement) les taxes doivent être adaptées pour éviter les écarts plus importants.

Indication de correction :

- b)–d) D'autres solutions pertinentes sont possibles.
d) 0 point pour une mesure sans motif.

Question 3

Objectif évaluateur n°1.1.6.2.2 - Instruments de gestion des finances publiques 6 points

Situation de départ :

Vous travaillez au sein de l'Administration des finances. Vous vous préparez à recevoir un nouvel apprenti dans votre service. Vous faites quelques notes explicatives sur les instruments comptables.

Tâches :

- a) Expliquez le but du plan financier. Vous obtenez 2 points pour une explication claire et correcte.

Le plan financier doit contenir de manière aussi complète que possible les charges attendues et les éventuels revenus, recettes et dépenses sur une durée prévisionnelle de 4 à 5 ans. L'élaboration du plan financier est importante, car les objectifs, les visions et les scénarios de l'avenir sont développés à ce niveau. Il doit permettre de réaliser un résultat équilibré à la fin de l'exercice, des amortissements au niveau du patrimoine administratif et du déficit du bilan ainsi qu'un échelonnement judicieux des investissements.

- b) Expliquez le but du budget. Vous obtenez 2 points pour une explication claire et correcte.

Le budget sert de planification financière sur une année civile. Il englobe les charges et les revenus du compte de fonctionnement ainsi que les dépenses et les recettes du compte des investissements de l'année budgétée. Il constitue la base pour l'exécution des tâches administratives. L'approbation du budget signifie que les crédits nécessaires à l'exécution des tâches confiées à l'administration sont acceptés. Le principe du crédit affecté est valable.

- c) Expliquez le but des comptes annuels. Vous obtenez 2 points pour une explication claire et correcte.

Les comptes annuels font état des recettes et des dépenses, des charges et des produits ainsi que de l'état de la fortune au 31.12. Le compte de fonctionnement et le compte des investissements sont clôturés au 31.12. Le patrimoine administratif est amorti par le compte de fonctionnement. Les dépenses et les recettes du compte des investissements sont capitalisées et inscrites au bilan.

Indication de correction :

2 points pour la définition du but, 1 point seulement pour l'explication des termes.

Question 4**Objectif évaluateur n° 1.1.6.2.2 - Planification financière****5 points****Situation de départ :**

Vous travaillez au service des finances de la commune de Modèleville. Expliquez l'importance du plan financier.

Tâches :

- a) Instrument de gestion de l'administration, le plan financier a plusieurs fonctions. Citez quatre fonctions du plan financier. Vous obtenez 1 point par fonction correcte. Total : 4 points.

- 1) *Fonction d'information*
- 2) *Fonction de coordination*
- 3) *Fonction de compensation*
- 4) *Fonction de rationalisation*

- b) Citez le point le plus important concernant le plan financier. Vous obtenez 1 point par explication correcte.

Ce n'est pas l'exactitude du plan financier qui importe le plus, mais le processus menant au plan financier. Lors de son élaboration, les objectifs, les visions et les différents scénarios d'avenir relatifs à la commune doivent être développés.

Question 5**Objectif évaluateur n° 1.1.6.1.1- Structure du plan comptable****8 points****Situation de départ :**

Vous travaillez à l'administration des finances de la commune de Modèleville. Aujourd'hui, vous expliquez au nouvel apprenti le modèle de bilan de l'administration publique.

Tâches :

- a) Comment est structuré le modèle comptable harmonisé (MCH) de l'administration publique ? Complétez le tableau ci-dessous. Vous obtenez 1 point par terme correctement utilisé. Total : 6 points.

<i>Compte de Bilan</i>		<i>Compte administratif</i>			
<i>Actif</i>	<i>Passif</i>	<i>Compte de fonctionnement</i>		<i>Compte des investissements</i>	
Patrimoine financier	Capital Etranger	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Patrimoine administratif	Financements spéciaux	Comptes de charges	Comptes de produits	Comptes de dépenses	Comptes de recettes
Financements spéciaux	Fonds Propres	Attributions aux fonds de réserve	Prélèvements aux fonds de réserve		
Découvert du bilan		Imputations internes	Imputations internes		

- b) A la différence de ceux du canton et des grandes villes, les comptes de la commune respectent une classification fonctionnelle et par types de postes. Comment distinguer ces deux classifications ? Expliquez à l'aide de mots-clés la structure de la classification fonctionnelle et celle de la classification par nature. Vous obtenez 1 point par explication correcte. Total : 2 points.

Classification fonctionnelle :

Classification statistique des comptes de l'administration en fonction des tâches, p. ex. législatif / exécutif, administration générale, etc.

Classification par nature :

Répartition des comptes en charges / produits, p. ex. frais de personnel, de matériel, etc.

Question 6

Objectif évaluateur n° 1.1.6.1.1 - Structure du plan comptable

6 points

Situation de départ :

Vous travaillez au service des finances de votre canton. Prochainement, une nouvelle collaboratrice qui, auparavant, était employée dans le service comptabilité d'une entreprise privée, prendra ses fonctions au sein du service. Votre supérieur hiérarchique se chargera de son accueil et souhaite, lors de ce premier entretien, lui remettre quelques documents sur le modèle comptable (MCH 1) du secteur public. Il vous demande de préparer un dossier pour la présentation théorique de la structure du plan comptable (MCH 1) de l'Administration publique.

Tâches :

- a) Certains principes sont valables pour la tenue des comptes des entreprises privées, mais également des administrations publiques. Citez deux principes qui s'appliquent à la comptabilité. Vous obtenez 1 point par principe correct, au total 2 points.

1) *Clarté*

2) *Véracité*

- b) La structure du plan comptable de l'Administration publique se différencie considérablement de celle des entreprises privées. Insérez les termes corrects dans le texte suivant. Vous obtenez 1 point par terme correct, au total 4 points.

Le compte de Bilan est semblable au bilan des entreprises privées. L'actif (également le patrimoine ou les investissements) fournit des renseignements sur le placement du capital. Le passif (également les capitaux et les financements) indique les tiers qui ont mis des capitaux à disposition de l'administration.

Le compte administratif est divisé en deux parties, à savoir le compte des investissements et le compte de fonctionnement. Le compte de fonctionnement, tout comme le compte de résultat des entreprises privées, englobe les charges et les revenus d'une période comptable. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes d'une période comptable en relation avec les biens, propres ou subventionnés, qui constituent le patrimoine administratif et dont la durée d'utilisation est de plusieurs années. Il englobe toutes les dépenses à caractère d'investissement.

Indication de correction :

- a) Autres solutions :

- Exactitude
- Intégralité
- Principe du produit brut
- Légitimité

Question 7**Objectif évaluateur n° 1.1.6.1.1 - Citer les centres de coûts****4 points****Situation de départ :**

Dans l'Administration communale de Musterville, les comptes sont présentés selon la méthode de la classification fonctionnelle.

Tâche :

Dans le tableau ci-dessous, citez deux centres de coûts typiques et deux coûts principaux imputables à ces centres de coûts. Vous obtenez 1 point par centre de coûts correct, ½ point par coût principal correct, au total 4 points.

Centre de coûts	Coûts principaux
<i>Santé</i>	<i>Financement hospitalier</i>
	<i>Soins aux malades et soins à domicile</i>
<i>Environnement et organisation du territoire</i>	<i>Elimination des déchets</i>
	<i>Participation aux frais d'exploitation de l'association d'évacuation des eaux usées</i>

Indication de correction :

D'autres solutions pertinentes sont possibles, p. ex. sécurité publique, enseignement et formation, culture et loisirs, prévoyance sociale, trafic, protection et aménagement de l'environnement, économie publique, finance et impôts (voir classeur CI, module 5, page 10).

Tenir compte des différences cantonales.

Question 8

Objectif évaluateur n° 1.1.6.2.2 – Budget

6 points

Situation de départ :

Dans le cadre de votre activité au sein du service des finances, vous participez à l'élaboration du budget et, pour ce faire, vous réunissez tous les documents nécessaires. Vous expliquez, en plus, aux apprenti-e-s qui vous assistent dans votre tâche le processus d'élaboration et d'approbation du budget.

Tâche :

Complétez les étapes manquantes dans le processus d'élaboration du budget au niveau communal ou cantonal. Vous obtenez 1 point pour une étape correcte, au total 6 points.

- 1) Elaboration du budget provisoire (compte de fonctionnement et compte des investissements) par les responsables compétents (directions/départements/offices)
- 2) *Evaluation des données conjoncturelles (renchérissement, pronostics économiques)*
- 3) *Détermination des objectifs financiers de l'année suivante*
- 4) Commune : premier projet de budget à l'intention de l'exécutif (élaboration par l'Administration des finances). Canton : la Direction des finances soumet les directives et le plan financier pour approbation à l'exécutif (base : planification financière actualisée).
- 5) *Réunion budgétaire et justification des écarts entre les responsables financiers et les supérieurs hiérarchiques*
- 6) *Réunion et adoption du budget par l'exécutif et définition provisoire du coefficient d'impôts*
- 7) *Vérification et rapport de la Commission des finances du Parlement (canton) ou de la Commission des comptes (commune)*
- 8) Convocation de l'autorité législative
- 9) *Approbation du budget et du coefficient d'impôts par l'autorité compétente*

Question 9**Objectif évaluateur n° 1.1.6.2.2 - Connaître les objectifs financiers****7 points****Situation de départ :**

Vous travaillez au sein du service des finances de la commune de Musterville et, dans le cadre de la formation, vous expliquez aux apprenti-e-s les objectifs financiers de la commune.

Tâches :

- a) Citez l'objectif financier le plus important. Vous obtenez 1 point pour une réponse correcte.
L'objectif economico-financier le plus important est de parvenir à l'équilibre du budget.
- b) Les indicateurs financiers permettent d'obtenir des informations importantes sur la politique financière. Quelles sont les autres possibilités offertes par les indicateurs financiers ? Citez deux points complémentaires. Vous obtenez 1 point par réponse correcte, au total 2 points.
- L'évaluation de la situation financière et son évolution
 - La comparaison avec d'autres cantons et communes
- c) Expliquez ce que révèlent les différents indicateurs (pas de définition). Vous obtenez 1 point pour chaque explication correcte, au total 4 points.
- 1) Endettement net :
Un endettement net important entraîne des charges d'intérêts élevés et affecte à long terme la gestion financière de la collectivité. Dépend fortement des investissements annuels.
 - 2) Autofinancement/degré d'autofinancement :
Un degré d'autofinancement de plus de 100% indique que la collectivité est en mesure de financer les investissements par ses propres moyens. Les dettes peuvent être remboursées avec un degré d'autofinancement de plus de 100%. Un degré d'autofinancement inférieur à 100% entraîne de nouvelles dettes.
 - 3) Quotité de la charge d'intérêts :
Une quotité de la charge d'intérêts élevée indique un endettement important et/ou des coûts de capital importants (intérêts).
 - 4) Quotité de la charge financière :
Une quotité de la charge financière élevée indique un endettement important, des coûts de capital élevés, un grand besoin d'amortissements et très peu de flexibilité pour de nouveaux investissements. Exerce une influence négative sur les charges du compte de fonctionnement.

Indication de correction :

- b) Autres solutions du classeur CI, les indicateurs financiers permettent :
- de définir des objectifs politico-financiers
 - d'établir l'efficacité des mesures politico-financières
 - d'introduire les mesures de correction nécessaires

Question 10**Objectif évaluateur n° 1.1.6.1.1 - Dépenses et recettes****8 points****Situation de départ :**

Dans le cadre de votre travail au sein de l'administration des finances, vous traitez la réception et l'envoi de paiements. Vous comptabilisez et enregistrez différentes factures. En fin d'année, vous comparez les chiffres avec le budget afin de connaître où les plus grosses dépenses et recettes s'accumulent dans votre administration.

Tâche :

A la page suivante, vous trouverez un extrait du plan comptable (compte de fonctionnement) de l'administration publique. Citez une dépense ou une recette significative en relation avec le compte présenté. Vous obtenez 1 point par bonne réponse. Total : 8 points.

No	Compte	Dépense significative / recette significative
303	Contributions aux assurances sociales	<i>Contributions aux assurances sociales de l'employeur et de l'employé-e (AVS, AI, APG, etc.)</i>
311	Mobilier, machines, véhicules	<i>Charges de réparation pour les machines de l'office de construction</i>
330	Patrimoine financier	<i>Pertes sur les débiteurs</i>
340	Part des recettes pour la commune	<i>Recettes perçues par le canton pour la commune et transmises à celle-ci</i>
400	Impôts sur le revenu et la fortune	<i>Recettes fiscales des personnes physiques</i>
420	Banques	<i>Intérêts perçus des avoirs en banque</i>
431	Emoluments administratifs	<i>Taxes pour la délivrance de documents (par exemple permis de construire)</i>
437	Amendes	<i>Recettes issues des amendes</i>

3 Charges**30 Charges de personnel**

- 300 Autorités, commissions et juges
- 301 Personnel administratif et exploitation
- 302 Personnel enseignant
- 303 Assurances sociales
- 304 Caisses de pensions et de prévoyance
- 305 Assurance-maladie et accidents
- 306 Prestations en nature
- 307 Prestations aux retraités
- 308 Personnel temporaire
- 309 Autres charges de personnel

31 Biens, services et marchandises

- 310 Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement
- 311 Mobilier, machines, véhicules
- 312 Eau, énergie, combustibles
- 313 Autres marchandises
- 314 Entretien des immeubles
- 315 Entretien d'objets mobiliers
- 316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation
- 317 Dédommagements
- 318 Honoraires et prestations de service
- 319 Frais divers

32 Intérêts passifs

- 320 Engagements courants
- 321 Dettes à court terme
- 322 Dettes à moyen et long terme
- 323 Dettes envers des entités particulières
- 329 Autres intérêts passifs

33 Amortissements

- 330 Patrimoine financier
- 331 Patrimoine administratif - Amortissements ordinaires
- 332 Patrimoine administratif - Amortissements complémentaires
- 333 Découvert

34 Parts et contributions sans affectation

- 340 Parts de recettes destinées à des communes
- 341 Contributions à des communes

35 Dédommagements à des collectivités publiques

- 350 Confédération
- 351 Cantons
- 352 Communes

36 Subventions accordées

- 360 Confédération
- 361 Cantons
- 362 Communes
- 363 Propres établissements
- 364 Sociétés d'économie mixte
- 365 Institutions privées
- 366 Personnes physiques
- 367 Etranger

37 Subventions redistribuées

- 370 Confédération
- 371 Cantons
- 372 Communes
- 373 Propres établissements
- 374 Sociétés d'économie mixte
- 375 Institutions privées
- 376 Personnes physiques

38 Attributions aux financements spéciaux**39 Imputations internes****4 Revenus****40 Impôts**

- 400 Impôts sur le revenu et la fortune
- 401 Impôt sur le bénéfice et le capital
- 402 Impôts fonciers
- 403 Impôts sur les gains en capital
- 404 Droits de mutation et de timbre
- 405 Impôts sur les successions et donations
- 406 Impôts sur la propriété et sur la dépense
- 407 Impôts sur la consommation

41 Patentes, concessions**42 Revenus des biens**

- 420 Banques
- 421 Créances
- 422 Capitaux du patrimoine financier (sans les immeubles)
- 423 Immeubles du patrimoine financier
- 424 Gains comptables sur les placements du patrimoine financier
- 425 Prêts du patrimoine administratif
- 426 Participations permanentes du patrimoine administratif
- 427 Immeubles du patrimoine administratif
- 429 Autres revenus

43 Contributions

- 430 Contributions de remplacement
- 431 Emoluments administratifs
- 432 Recettes hospitalières et d'établissements spécialisés, pensions
- 433 Ecolages
- 434 Autres redevances d'utilisation et prestations de service
- 435 Ventes
- 436 Dédommagements de tiers
- 437 Amendes
- 438 Prestations effectuées par la collectivité pour ses investissements
- 439 Autres contributions

44 Parts à des recettes sans affectation

- 440 Part à des recettes fédérales
- 441 Part à des recettes cantonales
- 444 Contributions cantonales
- 445 Contributions communales

45 Dédommagements de collectivités publiques

- 450 Confédération
- 451 Cantons
- 452 Communes

46 Subventions acquises

- 460 Confédération
- 461 Cantons
- 462 Communes
- 463 Propres établissements
- 469 Autres subventions

47 Subventions à redistribuer

- 470 Confédération
- 471 Cantons
- 472 Communes
- 473 Propres établissements

48 Prélèvements sur les financements spéciaux**49 Imputations internes**

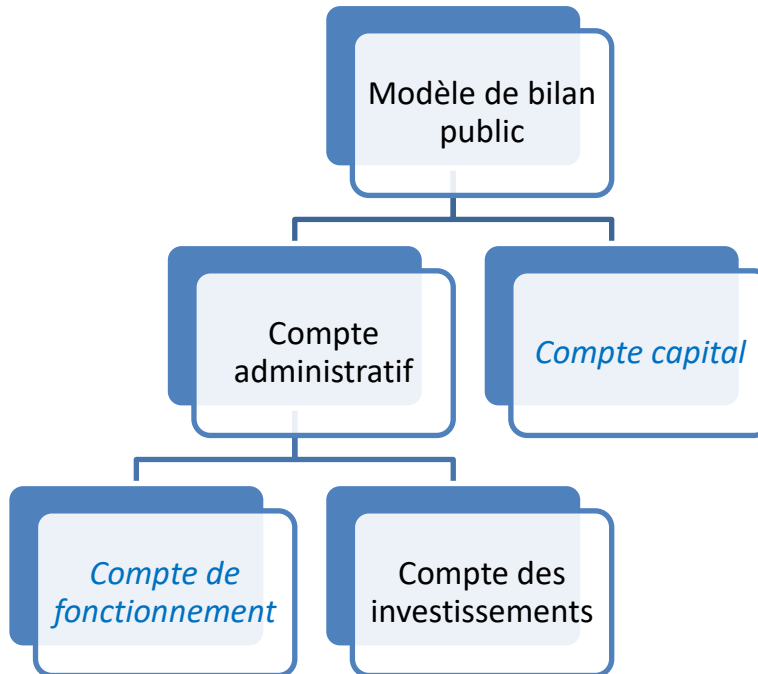
Question 11**Objectif évaluateur n° 1.1.6.1.1 - Structure du plan comptable****6 points****Situation de départ :**

Vous travaillez pour l'administration cantonale des finances. Le modèle de bilan de l'administration publique se distingue en différents points de celui des entreprises privées. Vous expliquez ces différences à une nouvelle collaboratrice ayant effectué son apprentissage dans une entreprise métallurgique.

Tâches :

- a) Citez 2 différences principales distinguant le modèle de bilan de l'administration publique et celui de l'économie privée. Vous obtiendrez 1 point pour toute réponse correcte. Total : 2 points.
- 1) *Les comptes sont désignés autrement (compte capital comparable au bilan, compte de fonctionnement comparable au compte de résultat).*
 - 2) *Le compte des investissements existe seulement dans le modèle de bilan public.*
- b) Les comptes des administrations publiques sont répartis en 3 catégories. Expliquez les différents types de classifications. Vous obtiendrez 1 point par explication correcte. Total : 3 points.
- 1) Classification fonctionnelle
Classification statistique des comptes administratifs en fonction des missions
 - 2) Classification par nature
Classification en fonction des charges/des produits, par exemple les charges de personnel, les biens et services, etc.
 - 3) Classification institutionnelle
Classification en fonction des unités organisationnelles, par exemple en fonction des offices, des institutions, etc.

- c) Complétez le schéma ci-dessous à l'aide des termes manquants. Vous obtiendrez $\frac{1}{2}$ point pour toute réponse correcte. Total : 1 point.



Question 12

Objectif évaluateur n° 1.1.6.2.1 et 1.1.6.2.2 – Budget

6 points

Situation de départ :

Vous travaillez à l'administration des finances de l'administration cantonale. Une de vos tâches consiste à former les apprenti-e-s qui passent 6 mois dans votre service. Vous soutenez votre supérieure dans l'élaboration du budget. Les apprenti-e-s apportent également leur aide. Aujourd'hui, vous expliquez à votre apprenti le processus depuis l'élaboration jusqu'à l'approbation du budget.

Tâches :

- a) Citez 2 principes qui doivent être respectés lors de l'élaboration du budget. Vous obtiendrez 1 point par principe correct. Total : 2 points.
- 1) La conformité
 - 2) L'équilibre du budget
- b) Au niveau du budget, le principe du crédit affecté est valable. Que signifie ce principe ? Vous obtiendrez 1 point pour l'explication correcte.
Le principe du crédit affecté signifie que seules les charges et les dépenses figurant dans le budget doivent être réalisées.
- c) Que faire lorsqu'une charge ou une dépense est nécessaire et qu'aucun crédit ou qu'aucun crédit suffisant n'est prévu dans le budget ? Vous obtiendrez 1 point pour la réponse correcte.
Demander un crédit d'avenant à l'intention des citoyen-ne-s ayant le droit de vote
- d) La procédure budgétaire se déroule de la même manière dans les cantons et les communes. Complétez les étapes manquantes de l'établissement du budget. Vous obtiendrez 1 point pour toute réponse correcte. Total : 2 points.
- 1) Etablissement du budget provisoire (compte de fonctionnement et compte des investissements) par les responsables compétent-e-s (directions/départements/offices).
 - 2) Evaluation des données conjoncturelles (hausse des prix, prévisions économiques)
 - 3) Définition des objectifs financiers et économiques pour l'année à venir
 - 4) *Premier projet de budget à l'intention du pouvoir exécutif (établissement par l'administration des finances). Canton : la direction des finances présente au pouvoir exécutif les directives et le plan financier pour approbation (base : planification financière actualisée).*
 - 5) Discussion budgétaire et justification des écarts entre les responsables financiers/financières et les responsables hiérarchiques.
 - 6) Discussion et approbation du budget par l'exécutif et définition provisoire du coefficient d'impôts.
 - 7) *Contrôle et rapport de la commission des finances du Parlement (canton) et de la commission des comptes (commune).*
 - 8) Convocation de l'autorité législative
 - 9) Approbation du budget et du coefficient d'impôts par l'autorité compétente

Indication de correction :

- a) *Autres solutions : parcimonie, rentabilité, financement par l'utilisateur/utilisatrice*
Les solutions et la procédure budgétaire correspondent au classeur cours interentreprises, module 7

Question 13**Objectif évaluateur 1.1.6.1 Traitement des factures entrantes et sortantes 6 points****Situation de départ**

Vous travaillez au sein de l'administration des finances. Vous êtes responsable du traitement correct des factures fournisseurs. Votre service administratif a acheté quelques armoires pour l'extension des archives. La livraison a eu lieu le 3 juin 2016. Vous avez reçu aujourd'hui la facture de la société Lowena AG. Cette question est composée de trois parties (de a. à c.). Vous pourrez obtenir 6 points au maximum.

Tâches

- a) Vous contrôlez la facture (voir page suivante) et constatez des erreurs. Notez les contenus manquants ou erronés de la facture. Vous obtiendrez 1 point par erreur identifiée, total 3 points.

Mauvaise adresse de facturation

Mauvais rabais calculé

Date, période de livraison manque

- b) Vous ne pouvez pas payer la facture avec ces indications erronées. Comment procédez-vous pour pouvoir payer la facture comme il se doit ? Notez la suite de vos démarches. Vous obtiendrez 1 point pour la procédure correcte.

Appeler le fournisseur, exiger facture corrigée

- c) Notez 2 taux de taxe sur la valeur ajoutée valables pour la Suisse et citez les livraisons ou prestations qui y sont soumises. Vous obtiendrez ½ point par taux de taxe sur la valeur ajoutée correct et par livraison/prestation correspondante, total 2 points. Le taux de taxe sur la valeur ajoutée mentionné dans la facture de Lowena AG ne doit pas être utilisé.

Taux de taxe sur la valeur ajoutée	Livraisons ou prestations
3,7 %	<i>Taux spécial appliqué à l'hébergement</i>
2,5 %	<i>Taux réduit (par exemple pour les denrées alimentaires, les journaux)</i>

Facture relative à la question 13

Lowena AG
Fabrikstrasse 12
8586 Erlen
www.lowena.com

Référence : M. Untel
Date : 15.05.2016
Numéro de client : 1099429
Personne chargée
du dossier : M. Sestriere
Téléphone : 071 649 22 11
E-mail : m.sestriere@lowena.com
N° de TVA : CHE-112.969.339 TVA

Date : 06.01.2018

Monsieur P. Untel
Chemin des Eterpeys 14
1010 Lausanne

FACTURE 92942

Conditions de livraison : CPT non taxé Commande 839444
Information d'envoi : départ entrepôt Suisse
Conditions de paiement : 30 jours net

Article	Désignation	Quantité	Prix par pièce	Prix global en CHF
57.301	Armoire à portes avec serrure C-2-1 1000 × 400 × 1'950 mm Gris clair RAL 7035 Capacité des compartiments 500 kg	2	812.00	1'624.00
58.304	Armoire à portes avec serrure C-2-1 1'000 × 600 × 1'950 mm Gris clair RAL 7035 Capacité des compartiments 500 kg	2	972.00	1'944.00

Somme		3'568.00
Rabais de 20%		356.80
Somme sans TVA		3'211.10
TVA	7.7% de 3'211.10	247.25
Total en CHF		3'458.35

Relation bancaire Nom de la banque Credit Suisse, Amriswil
Compte 104494-42-9
IBAN CH90 4440 4294 4994 5400 5

Question 14

Objectif évaluateur 1.1.6.1.1 Exemple du modèle comptable harmonisé 12 points

Situation de départ :

Vous travaillez au sein de l'administration des finances de l'administration cantonale. Votre supérieur-e hiérarchique vous charge de donner aux membres des autorités fraîchement élus des informations sur des thèmes importants du domaine des finances. Pour les tâches a. à e. figurant ci-dessous, vous pouvez rapporter vos solutions aux modèles comptables harmonisés 1 (MCH1) ou 2 (MCH2). Toutes les solutions des tâches a. à e. doivent se rapporter au même modèle comptable. Vous devez donc opter pour un modèle et apporter des solutions seulement aux tâches de la partie en question.

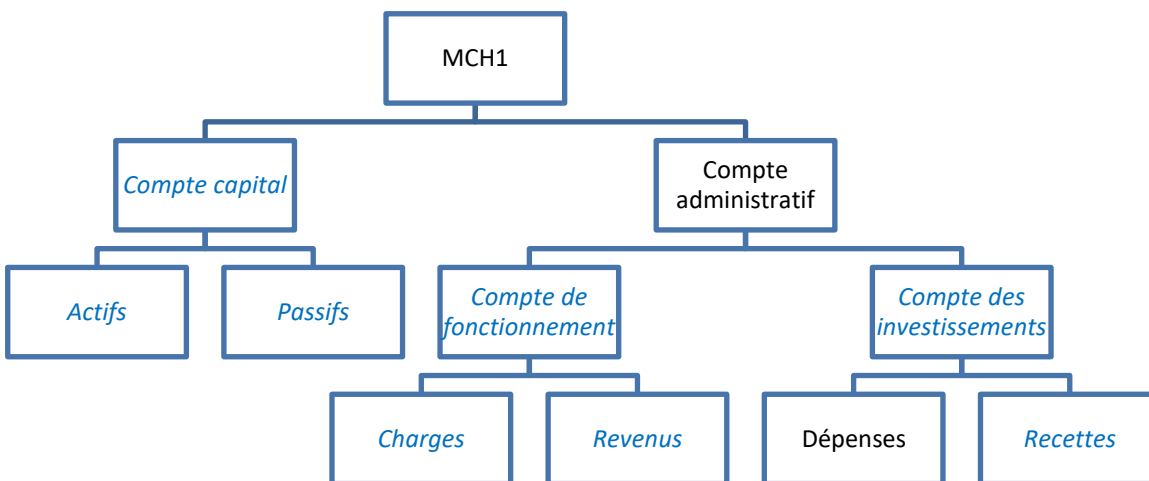
J'opte pour le modèle suivant :

- Modèle comptable harmonisé 1 (MCH1) → Tâches a) à e)
- Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) → Tâches A à E

Tâches pour MCH1

a) Présentez la structure du modèle comptable selon MCH1. Pour ce faire, insérez les termes cidessous dans le modèle. Vous obtiendrez ½ point par terme inséré correctement (total : 4 points).

Passifs, compte des investissements, charges, recettes, compte capital, actifs, produits, compte de fonctionnement



b) Le compte capital établit une distinction entre patrimoine financier et patrimoine administratif. Décrivez les contenus du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Vous obtiendrez 1 point par description correcte (total : 2 points).

Patrimoine financier	<i>Comprend la fortune qui peut être cédée sans que cela contrevienne à l'exécution des tâches de droit public</i>
Patrimoine administratif	<i>Comprend les éléments de la fortune utilisés directement pour l'exécution des tâches publiques</i>

- c) Indiquez si les opérations comptables citées ci-dessous entrent dans le compte de fonctionnement ou dans le compte des investissements. Pour chaque réponse correcte vous obtiendrez ½ point (total : 2 points).

	Compte de fonctionnement	Compte des investissements
Aménagement global d'une route cantonale		X
Salaires des membres du personnel administratif	X	
Dépenses d'amortissement	X	
Construction d'un nouveau bâtiment administratif		X

- d) Le plan comptable des administrations publiques peut être classé selon trois types. Citez deux types de classification et décrivez leur structure. Vous obtiendrez 1 point par type de classification avec description correcte (total : 2 points).

Type de classification	Description de la structure
<i>Classification fonctionnelle</i>	<i>Classification en fonction des domaines d'activité (par exemple sécurité publique)</i>
<i>Classification par nature</i>	<i>Classification par aspects économiques et sociaux, comme nature des coûts, ou par groupes de biens, comme charges du personnel, charges des biens et services, etc.</i>

Autre solution

Classification institutionnelle

Classification selon les départements ou les directions

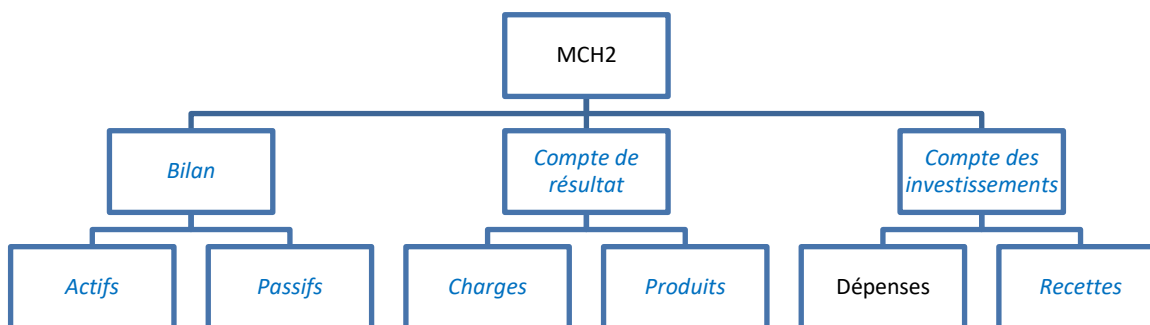
- e) Parmi les affirmations suivantes, marquez lesquelles sont justes et lesquelles sont fausses. Vous obtiendrez ½ point par solution correcte (total : 2 points).

	Juste	Faux
L'excédent de produits ou de charges provenant du compte de fonctionnement est transféré dans le compte capital	X	
Dans le capital propre sont comptabilisés tous les éléments de la fortune d'un canton		X
Le compte capital est comparable au bilan d'une entreprise privée	X	
Dans les financements spéciaux sont comptabilisées les recettes et les dépenses prévues pour un objet précis (de domaines autofinancés, par exemple centres de distribution électrique)	X	

Tâches pour MCH2

- A. Présentez la structure du modèle comptable selon MCH2. Pour ce faire, insérez les termes ci-dessous dans le modèle. Vous obtiendrez ½ point par terme inséré correctement (total : 4 points).

Passifs, compte des investissements, charges, recettes, bilan, actifs, produits, compte de résultat



- B. Le bilan établit une distinction entre patrimoine financier et patrimoine administratif. Décrivez les contenus du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Vous obtiendrez 1 point par description correcte (total : 2 points).

Patrimoine financier	<i>Comprend la fortune qui peut être cédée sans que cela contrevienne à l'exécution des tâches de droit public</i>
Patrimoine administratif	<i>Comprend les éléments de la fortune utilisés directement pour l'exécution des tâches publiques</i>

- C. Indiquez si les opérations comptables citées ci-dessous entrent dans le compte de résultat ou dans le compte des investissements. Pour chaque réponse correcte vous obtiendrez ½ point (total : 2 points).

	Compte de résultat	Compte des investissements
Aménagement global d'une route cantonale		X
Salaires des membres du personnel administratif	X	
Dépenses d'amortissement	X	
Construction d'un nouveau bâtiment administratif		X

- D. Le plan comptable des administrations publiques peut être classé selon trois types. Citez deux types de classification et décrivez leur structure. Vous obtiendrez 1 point par type de classification avec description correcte (total : 2 points).

Type de classification	Description de la structure
<i>Classification fonctionnelle</i>	<i>Classification en fonction des domaines d'activité (par exemple sécurité publique)</i>
<i>Classification par nature</i>	<i>Classification par aspects économiques et sociaux, comme nature des coûts, ou par groupes de biens, comme charges du personnel, charges des biens et services, etc.</i>

Autre solution

Classification institutionnelle

Classification selon les départements ou les directions

- E. Parmi les affirmations suivantes, marquez lesquelles sont justes et lesquelles sont fausses. Vous obtiendrez ½ point par solution correcte (total : 2 points).

	Juste	Faux
Le flux de trésorerie peut présenter un cash flow négatif appelé « cash drain »	X	
Dans le capital propre sont comptabilisés tous les éléments de la fortune d'un canton		X
Le bilan est un compte dynamique, relatif à une certaine période		X
Dans les financements spéciaux sont comptabilisées les recettes et les dépenses prévues pour un objet précis (de domaines autofinancés, par exemple centres de distribution électrique)	X	

Question 15**Objectif évaluateur 1.1.6.2.1 - Processus budgétaire****7 points****Situation de départ :**

Vous travaillez au service des finances d'une commune. Une de vos tâches consiste à former les apprenti-e-s qui passent 6 mois dans votre service. Vous soutenez votre supérieure dans l'élaboration du budget. Les apprenti-e-s apportent également leur aide. Aujourd'hui, vous expliquez à votre apprenti le processus depuis l'élaboration jusqu'à l'approbation du budget.

Tâches :

Complétez les phrases ci-dessous. Vous obtiendrez 1 point par phrase complétée (total : 7 points).

Tâches	Qui
Etablissement du budget provisoire (compte de fonctionnement et compte des investissements) par	Direction/département/services/offices
Evaluation des données conjoncturelles (hausse des prix, prévisions économiques) par	Service des finances
Définition des objectifs financiers et économiques pour l'année à venir par	<i>Service des finances</i>
Premier projet de budget à l'intention de..... (établissement par l'administration des finances)	<i>Exécutif</i>
Discussion budgétaire et justification des écarts entre les responsables financiers/financières et les	<i>Supérieurs hiérarchiques</i>
Discussion et approbation du budget par l'..... et définition provisoire du coefficient d'impôts et des différentes taxes.	<i>Exécutif</i>
Contrôle et rapport de la	<i>Commission des finances du parlement ou Commission des finances ou gestion</i>
Convocation de l'.....	<i>Autorité législative</i>
Approbation du budget et du coefficient d'impôts par	<i>Autorité législative</i>

Question 16**Objectif évaluateur 1.1.6.1.1 - Compte administratif****4 points****Situation de départ :**

Vous lui expliquez également que le compte administratif est composé du compte de fonctionnement et du compte d'investissement.

Tâches :

Décrivez les contenus de chacun des comptes et donnez un exemple d'opération comptable pour chacun. Vous obtiendrez 1 point par description correcte et 1 point par exemple correct (total 4 points).

Compte de fonctionnement	Description : <i>Charges ayant un caractère de consommation ainsi que les coûts résultant des investissements.</i> Exemple : <i>Entretien d'une machine</i>
Compte des investissements	Description : <i>Achat, création ou amélioration de biens durables du patrimoine administratif</i> Exemple : <i>Ex. construction d'une route</i>

Question 17**Objectif évaluateur 1.1.6.1.1 Exemple du modèle comptable harmonisé****6 points****Tâches :**

Parmi les affirmations suivantes, marquez lesquelles sont justes et lesquelles sont fausses. Vous obtiendrez 1/2 point par affirmation (total : 6 points).

	Vrai	Faux
Le budget sert de planification financière sur plusieurs années		X
Il est possible d'accorder un dépassement du budget de manière exceptionnelle	X	
Le compte de fonctionnement est constitué des dépenses et des recettes		X
Les dépenses d'investissements nets sont virées au patrimoine financier		X
Le compte capital est comparable au bilan d'une entreprise privée	X	
L'excédent de produits ou de charges provenant du compte de fonctionnement est transféré dans le compte capital	X	
Dans le capital propre sont comptabilisés tous les éléments de la fortune d'un canton ou d'une commune		X

Question 18**Objectif évaluateur 1.1.6.1.1 Classification des comptes****5 points****Tâches :**

Les comptes des administrations publiques sont répartis en 3 catégories. Classez les exemples suivants dans chacune des deux catégories suivantes : catégorie fonctionnelle et catégorie par nature. Vous obtiendrez 1 point par classification correcte (total : 5 points).

	Classification fonctionnelle	Classification par nature
Traitements du personnel		X
Service des eaux	X	
Direction générale de l'enseignement obligatoire	X	
Entretien des véhicules		X
Matériel informatique		X

Question 19**Objectif évaluateur 1.1.6.1. Traitement des factures****3 points****Situation de départ :**

Aujourd'hui vous expliquez à votre apprenti le processus de facturation de la consommation d'eau.

Tâches :

Vous contrôlez la facture (voir page suivante) et constatez des erreurs due à un problème informatique. Notez les contenus manquants ou erronés de la facture. Vous obtiendrez 1 point par erreur identifiée, total 3 points

Le numéro de TVA manque

La référence sur le BVR manque

Les voies de recours ne sont pas mentionnées



Commune d'Etoy
Bourse communale
Pl. St-Jaques 3
1163 Etoy

Téléphone 021 821 32 32-35
Fax 021 821 32 33
E-mail bourse@etoy.ch
C.C.P 10-7244-0

FACTURATION EAU

No d'abonnement	242	
No de facture	85303 / 10572	
Date de facture	1 décembre 2016	Monsieur Jérôme Bolomey
Date d'échéance	31 janvier 2017	Route du Gare 2
Période	du 01.01.2016 au 31.12.2016	1163 Etoy
Lieu de consommation	Route de la Gare 2 1163 Etoy	
Concerne	Appartement	

VTA	Compteur	Libellé	Index: Ancien	Nouveau	Qté/m3	Prix	Montant
		Eau : CHE-595764 Consommation	5214	5516	302		
2.5		Taxe abonnement+Location 1*					90.00
2.5		Total facturé			302	1.00	302.00
		Taxe épuration : CHE-Selon consommation			302		
8.0		Taxe annuelle au m3			302	0.80	241.60
8.0		Taxe d'écarts : CHE-Selon la valeur incendie	No ECA 106		1,853,342	0.30	556.00
8.0		Selon la valeur incendie	No ECA 109		675,316	0.30	202.60
8.0		Selon la valeur incendie	No ECA 1		84,923	0.15	12.75
		TVA 8.00 % sur Fr. 1,012.95					81.05
		2.50 % sur Fr. 392.00					9.80
		Montant en notre faveur					1,495.80

Vor der Einzahlung abzurufen/A détacher avant le versement/Oa staccare prima del versamento

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
Einzahlung für/Versement pour/Versamento per	Einzahlung für/Versement pour/Versamento per	Keine Mitteilungen anbringen Pas de communications Non aggiungere comunicazioni	
Commune d'Etoy Bourse communale Pl. St.-Jaques 3 1163 Etoy	Commune d'Etoy Bourse communale Pl. St.-Jaques 3 1163 Etoy	Referenz-Nr./N° de référence/N° di riferimento	
Konto / Compte / Conto CHF 01-36936-8 1495.80	Konto / Compte / Conto CHF 01-36936-8 1495.80	Einbezahlt von / Versé par / Versato da Monsieur Jérôme Bolomey Route du Gare 2 1163 Etoy	
Einbezahlt von / Versé par / Versato da 01000 0020001057200085303002 Monsieur Jérôme Bolomey Route du Gare 2 1163 Etoy	609		
Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione			

Question 20**Objectif évaluateur 1.1.6.1.1 Exemple du modèle comptable harmonisé 6 points****Situation de départ :**

Vous travaillez au sein de l'administration des finances de l'administration communale. Votre supérieur-e hiérarchique vous charge de comptabiliser les écritures suivantes. Vous pouvez rapporter vos solutions aux modèles comptables harmonisés 1 (MCH1) ou 2 (MCH2). Vous devez donc opter pour un modèle et apporter des solutions seulement aux tâches de la partie en question. Vous obtiendrez 1/2 point par comptabilisation correcte (total : 6 points).

- J'opte pour le modèle comptable harmonisé 1 (MCH1) → Tâches 1
 J'opte pour le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) → Tâches 2

Tâches 1 – MCH1

		N° compte
1	Où comptabilise-t-on l'amortissement ordinaire du bâtiment de l'école ?	331
2	Où comptabilise-t-on la valeur d'une créance envers un fournisseur divers ?	920
3	Où comptabilise-t-on le revenu de la taxe au sac ?	434
4	Où comptabilise-t-on le salaire d'un employé communal jardinier pour les parcs	301
5	Où comptabilise-t-on le loyer de janvier 2014 payé en décembre 2013 sur l'exercice comptable 2013 ?	913
6	Où comptabilise-t-on les intérêts payés sur l'emprunt pour le nouveau collège ?	322
7	Où comptabilise-t-on une subvention du canton pour la construction de l'école ?	661
8	Où comptabilise-t-on la subvention accordée au théâtre local privé ?	365
9	Où sont représentés la valeur finale des locaux affectés à une école ?	914
10	Où comptabilise-t-on la facture pour la révision des comptes ?	318
11	Où comptabilise-t-on un emprunt garanti par le plafond d'endettement de la commune ?	922
12	Où comptabilise-t-on la location d'un local pour l'agent de sécurité publique ?	316
13	Où sont représentés la valeur finale d'un immeuble dont les appartements sont loués ?	912
14	Où comptabilise-t-on l'impôt d'un habitant de la commune ?	400
15	Où comptabilise-t-on les dépenses en cours d'année relatives à la construction d'une école ?	503

Tâches 2 – MCH2

		N° compte
1	Où comptabilise-t-on l'amortissement ordinaire du bâtiment de l'école ?	330
2	Où comptabilise-t-on la valeur d'une créance envers un fournisseur divers ?	200
3	Où comptabilise-t-on le revenu de la taxe au sac ?	424
4	Où comptabilise-t-on le salaire d'un employé communal jardinier pour les parcs	301
5	Où comptabilise-t-on le loyer de janvier 2014 payé en décembre 2013 sur l'exercice comptable 2013 ?	104
6	Où comptabilise-t-on les intérêts payés sur l'emprunt pour le nouveau collègue ?	340
7	Où comptabilise-t-on une subvention du canton pour la construction de l'école ?	631
8	Où comptabilise-t-on la subvention accordée au théâtre local privé ?	370
9	Où sont représentés la valeur finale des locaux affectés à une école ?	140
10	Où comptabilise-t-on la facture pour la révision des comptes ?	313
11	Où comptabilise-t-on un emprunt garanti par le plafond d'endettement de la commune ?	206
12	Où comptabilise-t-on la location d'un local pour l'agent de sécurité publique ?	316
13	Où sont représentés la valeur finale d'un immeuble dont les appartements sont loués ?	108
14	Où comptabilise-t-on l'impôt d'un habitant de la commune ?	400
15	Où comptabilise-t-on les dépenses en cours d'année relatives à la construction d'une école ?	504

PLAN COMPTABLE - MCH1

Bilan	Compte de fonctionnement		Compte des investissements
91 Actif	3 Charges	4 Revenus	5 Dépenses
910 Disponibilités	30 Autorités et personnel	40 Impôts	50 Investissements
911 Débiteurs et comptes courants	300 Autorités et commissions	400 Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement
912 Placements du patrimoine financier	301 Personnel administratif et d'exploitation	401 Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	503 Bâtimens et constructions
913 Actifs transitoires	302 Traitement du personnel enseignant remplaçant	402 Impôt foncier	504 Installations des services industriels
914 Investissements du patrimoine administratif	303 Assurances sociales	404 Droits de mutation	505 Forêts
915 Prêts et capitaux de dotations	304 Caisses de pensions et de prévoyance	405 Impôts sur les successions et donations	506 Mobilier, machines et véhicules
916 Subventions et participations à amortir	305 Assurances accidents et maladie	406 Impôts et taxes sur la possession et la dépense	507 Marchandises et approvisionnements
917 Autres dépenses à amortir	306 Indemnisation et remboursement de frais	409 Impôts récupérés après défalcation	509 Autres biens
918 Avances aux financements spéciaux	307 Prestations complémentaires de prévoyance		52 Prêts et participations permanentes
919 Découvert	308 Personnel intérimaire		522 Communes et associations de communes
92 Passif	309 Autres charges des autorités et du personnel		525 Autres participations
920 Engagements courants	31 Biens, services, marchandises	41 Patentes, concessions	56 Subventions d'investissement
921 Dettes à court terme	310 Imprimés et fournitures de bureau	410 Patentes	562 Communes et associations de communes
922 Emprunts à moyen et long terme	311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	411 Concessions	565 Autres subventions
923 Engagements envers des propres établissements et fonds	312 Achats d'eau, d'énergie, de combustible		58 Autres investissements
925 Passifs transitoires	313 Autres fournitures et marchandises		581 Indemnités d'expropriation
928 Financements spéciaux et fonds de réserve	314 Entretien des immeubles, routes et territoire		589 Autres dépenses d'investissement
929 Capital	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques		6 Recettes
	316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	42 Revenus du patrimoine	60 Transferts au patrimoine financier
	317 Réceptions et manifestations	422 Revenus des capitaux du patrimoine financier	609 Transferts au patrimoine financier
	318 Honoraires et prestations de services	423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	61 Participations de tiers
	319 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	424 Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	619 Participations de tiers
	32 Intérêts passifs	425 Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif	62 Remboursements de prêts et de participations
	321 Intérêts des dettes à court terme	427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	622 Communes et associations de communes
	322 Intérêts des dettes à moyen et long terme		625 Autres remboursements
	329 Autres intérêts		66 Subventions
	33 Amortissements	43 Taxes, émoluments, produits des ventes	661 Canton
	330 Amortissements du patrimoine financier	430 Taxes légales de remplacement	662 Communes et associations de communes
	331 Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	431 Emoluments	669 Autres subventions
	332 Autres amortissements du patrimoine administratif	432 Recettes pour soins médicaux et dentaires	68 Amortissements et réserves
	333 Amortissement du découvert	433 Ecolage	681 Amortissements (idem 331+332)
		434 Taxes de raccordement et d'utilisation	689 Dissolution des réserves
		435 Ventes et prestations de services	59 Diminution des investissements
		436 Remboursements de tiers	69 Augmentation des investissements
		437 Amendes	
		439 Autres recettes	
		44 Parts à des recettes cantonales	
		441 Parts à des recettes cantonales	
		444 Autres contributions cantonales	
	35 Remboursements, participations et subventions à	45 Participations et remboursements de coll.publiques	
	351 Canton	451 Canton	
	352 Communes et associations de communes	452 Communes et associations de communes	
	36 Aides et subventions	46 Autres participations et subventions	
	365 Aides, subventions à des institutions privées	465 Participations et subventions de tiers	
	366 Aides individuelles	469 Dons et legs	
	38 Attributions aux fonds et financements spéciaux	48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	
	380 Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	480 Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	
	381 Attributions aux financements spéciaux	481 Prélèvements sur les financements spéciaux	
	39 Imputations internes	49 Imputations internes	
	390 Imputations internes	490 Imputations internes	

PLAN COMPTABLE – MCH2

Bilan		Compte de résultat	
1 Actif		3 Charges	4 Revenus
10 Patrimoine financier (PF)		30 Charges de personnel	40 Revenus fiscaux
100 Disponibilités et placements à court terme		300 Autorités, commissions et juges	400 Impôts directs personnes physiques
101 Créances		301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	401 Impôts directs personnes morales
102 Placements financiers à court terme		302 Salaires des enseignants	402 Autres impôts directs
104 Actifs de régularisation		303 Travailleurs temporaires	403 Impôts sur la propriété et sur les charges
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours		304 Allocations	
107 Placements financiers		305 Cotisations patronales	
108 Immobilisations corporelles PF		306 Prestations de l'employeur	
109 Créances envers les fonds et FS capitaux de tiers		309 Autres charges de personnel	
14 Patrimoine administratif (PA)		31 Charges de biens et services et autres charges d'expl.	41 Patentes et concessions
140 Immobilisations corporelles PA		310 Charges de matières et de marchandises	410 Patentes
142 Immobilisations incorporelles PA		311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	411 Banque nationale Suisse
144 Prêts PA		312 Alimentation et élimination bien-fonds PA	412 Concessions
145 Participations, capital social		313 Prestations de service et honoraires	413 Parts de revenus à des loteries, Sport-Toto, paris
146 Subventions d'investissement		314 Gros entretien et entretien courant	
148 Amortissements supplémentaires cumulés		315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorp.	
2 Passif		316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	
20 Capitaux de tiers		317 Dédommagements	
200 Engagements courants		318 Réévaluations sur créances	
201 Engagements financiers à court terme		319 Diverses charges d'exploitation	
204 Passifs de régularisation		32 Charges d'armement (Confédération uniquement)	42 Taxes
205 Provisions à court terme			420 Taxes de compensation
206 Engagements financiers à long terme			421 Emoluments pour actes administratifs
208 Provisions à long terme			422 Taxes pour hôpitaux et établis. méd., subv. frais de pension
209 Engagements envers les FS et les fonds capitaux de tiers			423 Frais d'écologie et taxes de cours
29 Capital propre			424 Taxes d'utilisation et prestations de service
290 Engagements ou avances sur FS Capital propre			425 Recettes sur ventes
291 Fonds			426 Remboursements
292 Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires			427 Amendes
293 Préfinancements			429 Autres taxes
294 Réserves			43 Revenus divers
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)		33 Amortissements du patrimoine administratif	430 Revenus d'exploitation divers
296 Réserve liée au retraitement du PF		330 Amortissements immobilisations corporelles PA	431 Activation de prestations propres
298 Autres capitaux propres		332 Amortissements immobilisations incorporelles PA	432 Variations de stocks
299 Excédent ou découvert du bilan			439 Autres revenus
		34 Charges financières	44 Revenus financiers
		340 Charges d'intérêts	440 Revenus des intérêts
		341 Pertes de change réalisées	441 Gains réalisés PF
		342 Frais d'approvisionnement en capitaux et frais admin.	442 Revenus participations PF
		343 Charges pour bien-fonds PF	443 Produits immeubles PF
		344 Réévaluations immobilisations PF	444 Réévaluations immobilisations PF
		349 Différentes charges financières	445 Revenus financiers de prêts et de participations PA
			446 Revenus financiers d'entreprises publiques
			447 Produits des immeubles PA
			448 Revenus immeubles loués
			449 Autres revenus financiers
		35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
		350 Attributions aux fonds et FS sous capitaux de tiers	450 Prélèvements sur les fonds et FS sous capitaux de tiers
		351 Attributions aux fonds et FS sous capital propre	451 Prélèvements sur les fonds et FS sous capital propre
		36 Charges de transferts	46 Revenus de transferts
		360 Parts de revenus destinés à des tiers	460 Parts à des revenus
		361 Dédommagements à des collectivités publiques	461 Dédommagements des collectivités locales
		362 Péréquation financière et compensation des charges	462 Péréquation financières et compensation des charges
		363 Subventions à des collectivités et à des tiers	463 Subventions de collectivités publiques et de tiers
		364 Réévaluations prêts PA	466 Dissolution des subventions d'invest. portées au passif
		365 Réévaluations participations PA	469 Différents revenus de transferts
		366 Amortissements subventions d'investissement	
		369 Différentes charges de transferts	
		37 Subventions redistribuées	47 Subventions à redistribuer
		370 Subventions redistribuées	470 Subventions à redistribuer
		38 Charges extraordinaires	48 Revenus extraordinaires
		380 Charges e.o. de personnel	480 Revenus fiscaux e.o.
		381 Charges e.o. de biens, services et charges d'exploitation	481 Revenus e.o. de patentes, concessions
		383 Amort. supplémentaires	482 Contributions e.o.
		384 Charges financières e.o.	483 Revenus divers e.o.
		386 Charges de transferts e.o.	484 Revenus financiers e.o.
		387 Amort. suppl. prêts, participations, subventions d'invest.	485 Prélèvements e.o. sur les fonds et FS
		389 Attributions au capital propre	486 Parts aux revenus e.o.
			487 Dissolutions suppl. des subv. d'invest. portées au passif
			488 Prélèvement sur le capital propre
		39 Imputations internes	49 Imputations internes
		390 Approvisionnement en matériel et marchandises	490 Approvisionnement en matériel et marchandises
		391 Prestations de service	491 Prestations de service
		392 Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	492 Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation
		393 Frais administratifs et d'exploitation	493 Frais administratifs et d'exploitation
		394 Intérêts et charges financières théoriques	494 Intérêts et charges financières théoriques
		395 Amortissements planifiés et non planifiés	495 Amortissements planifiés et non planifiés
		398 Transferts	498 Transferts
		399 Autres imputations internes	499 Autres imputations internes

Clôture	
9 Comptes de clôture	
90 Clôture du ménage général	
901 Clôture fonds et FS du capital propre	
902 Clôture legs et fondations sans personnalité juridique	
903 Clôture d'autres capitaux propres affectés	

Compte des investissements	
5 Dépenses d'investissement	6 Recettes d'investissement
50 Immobilisations corporelles	60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF
500 Terrains	600 Transferts de terrains
501 Routes et voies de communication	601 Transferts de routes et voies de communication
502 Aménagement des cours d'eau	602 Transferts d'aménagements des cours d'eau
503 Autres travaux de génie civil	603 Transferts d'autres travaux de génie civil
504 Bâtiments	604 Transferts de bâtiments
505 Forêts	605 Transferts de forêts
506 Bien meubles	606 Transferts de biens meubles
509 Autres immobilisations corporelles	609 Transferts d'autres immobilisations corporelles
51 Investissements pour le compte de tiers	61 Remboursements
510 Terrains	610 Terrains
511 Routes et voies de communication	611 Routes et voies de communication
512 Aménagements des cours d'eau	612 Aménagement des cours d'eau
513 Autres travaux de génie civil	613 Autres travaux de génie civil
514 Bâtiments	614 Bâtiments
515 Forêts	615 Forêts
516 Bien meubles	616 Bien meubles
519 Autres immobilisations corporelles	619 Immobilisations corporelles diverses
52 Immobilisations incorporelles	62 Transferts d'immobilisations incorporelles dans le PF
520 Logiciel	620 Logiciel
521 Brevets/licences	621 Brevets/licences
529 Autres immobilisations incorporelles	629 Autres immobilisations incorporelles
	63 Subventions d'investissement acquises
	630 Confédération
	631 Cantons et concordats
	632 Communes et associations intercommunales
	633 Assurances sociales publiques
	634 Entreprises publiques
	635 Entreprises privées
	636 Organisations privées à but non lucratif
	637 Ménages privés
	638 Etranger
54 Prêts	64 Remboursements de prêts
540 Confédération	640 Confédération
541 Cantons et concordats	641 Cantons et concordats
542 Communes et associations intercommunales	642 Communes et associations intercommunales
543 Assurances sociales publiques	643 Assurances sociales publiques
544 Entreprises publiques	644 Entreprises publiques
545 Entreprises privées	645 Entreprises privées
546 Organisations privées à but non lucratif	646 Organisations privées à but non lucratif
547 Ménages privés	647 Ménages privés
548 Etranger	648 Etranger
55 Participations et capital social	65 Transferts de participations
550 Confédération	650 Confédération
551 Cantons et concordats	651 Cantons et concordats
552 Communes et associations intercommunales	652 Communes et associations intercommunales
553 Assurances sociales publiques	653 Assurances sociales publiques
554 Entreprises publiques	654 Entreprises publiques
555 Entreprises privées	655 Entreprises privées
556 Organisations privées à but non lucratif	656 Organisations privées à but non lucratif
557 Ménages privés	657 Ménages privés
558 Etranger	658 Etranger
56 Propres subventions d'investissement	66 Remboursements de subventions d'investissement
560 Confédération	660 Confédération
561 Cantons et concordats	661 Cantons et concordats
562 Communes et associations intercommunales	662 Communes et associations intercommunales
563 Assurances sociales publiques	663 Assurances sociales publiques
564 Entreprises publiques	664 Entreprises publiques
565 Entreprises privées	665 Entreprises privées
566 Organisations privées à but non lucratif	666 Organisations privées à but non lucratif
567 Ménages privés	667 Ménages privés
568 Etranger	668 Etranger
57 Subventions d'investissement redistribuées	67 Subventions d'investissement à redistribuer
570 Confédération	670 Confédération
571 Cantons et concordats	671 Cantons et concordats
572 Communes et associations intercommunales	672 Communes et associations intercommunales
573 Assurances sociales publiques	673 Assurances sociales publiques
574 Entreprises publiques	674 Entreprises publiques
575 Entreprises privées	675 Entreprises privées
576 Organisations privées à but non lucratif	676 Organisations privées à but non lucratif
577 Ménages privés	677 Ménages privés
578 Etranger	678 Etranger
58 Dépenses d'investissements extraordinaires	68 Recettes d'investissement extraordinaires
580 Dépenses d'investissements e.o. immobilisations corp.	680 Recettes d'investissement e.o. immobilisations corp.
582 Dépenses d'investissements e.o. immobilisations incorp.	682 Recettes d'investissement e.o. immobilisations incorp.
584 Dépenses d'investissements e.o. prêts	683 Subventions d'investissement e.o. acquises
585 Dépenses d'investissements e.o. participations, capital social	684 Remboursement e.o. de prêts
586 Subventions d'investissements e.o.	685 Transferts e.o. de participations
589 Autres dépenses d'investissements e.o.	686 Remboursement e.o. de propres subventions d'investiss.
	689 Autres recettes d'investissement e.o.
59 Report au bilan	69 Report au bilan
590 Report au bilan	690 Report au bilan